

## Vous occupez le logement dont vous êtes propriétaire ?

Vous voulez réaliser des travaux de rénovation thermique pour bien vous **chauffer tout** en **réduisant vos factures** d'énergie ?



## Vous cherchez des solutions simples ?

### Une équipe à votre écoute

L'équipe d'animation du programme Habiter mieux, Louer mieux se tient à **vos** dispositions pour vous accompagner dans votre projet et vous apporter gratuitement des conseils.

Mulhouse Alsace Agglomération  
Service Habitat  
8 rue Franklin  
68200 Mulhouse

[Habitermieux-louermeieux@mulhouse-alsace.fr](mailto:Habitermieux-louermeieux@mulhouse-alsace.fr)

**03 69 77 77 79**

Ouvert du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h (sur rendez-vous)  
Permanences téléphoniques : mardi et jeudi  
Permanences physiques : mardi de 14h à 17h et jeudi de 9h à 12h

Tram Ligne 1 - arrêt Grand Rex

[mulhouse-alsace.fr](http://mulhouse-alsace.fr)

Habiter Mieux, Louer Mieux

# Les aides à la rénovation thermique



animation.fr  
IMPRIMÉ VERT 21121-W

MULHOUSE ALSACE  
PLAN CLIMAT



  
MULHOUSE ALSACE  
AGGLOMÉRATION

# Habiter Mieux, c'est quoi ?

Une **aide financière** nouvelle pour vous permettre de réaliser des travaux de **rénovation thermique** pour bien vous chauffer et diminuer vos factures d'énergie.

## VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER :

- :: d'une **aide aux travaux** de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) de **35 à 50%** du montant hors taxe des travaux.
- :: d'une **aide complémentaire** de l'Anah allant jusqu'à **2000€**, au titre de l'aide à la solidarité écologique.
- :: d'une **aide complémentaire** de **500 à 1000€** accordée par Mulhouse Alsace Agglomération (m2A).

Le **service Habitat** de Mulhouse Alsace Agglomération peut se déplacer **chez vous** pour :

- :: réaliser le **diagnostic thermique** de votre logement,
- :: **élaborer** avec vous votre **projet** de travaux
- :: monter votre **dossier de financement** de A à Z
- :: **suivre** avec vous le bon **déroulement** de vos travaux.

# Qui peut bénéficier du programme Habiter Mieux ?

## VOUS DEVEZ REpondre AUX CONDITIONS SUIVANTES :

**Vous occupez le logement, dont vous êtes propriétaire.**

## VOS CONDITIONS DE RESSOURCES :

Le niveau de revenus annuel de votre ménage ne doit pas dépasser les montants ci-dessous\* (revenu fiscal de référence de l'année N-2) :

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes (€)	Ménages aux ressources modestes (€)
1	14 308	18 342
2	20 925	26 826
3	25 166	32 260
4	29 400	37 690
5	33 652	43 141
Par personne supplémentaire	+ 4 241	+ 5 434

\* au 1<sup>er</sup> janvier 2016

## VOTRE LOGEMENT :

- :: Il doit avoir **plus de 15 ans** à la date où votre dossier est déposé.
- :: Il ne doit **pas** avoir donné lieu à **d'autres financements** de l'Etat comme un prêt à taux zéro depuis 5 ans.
- :: Il se situe dans **une des 33 communes** de Mulhouse Alsace Agglomération (liste des communes sur [www.mulhouse-alsace.fr/fr/carte-m2a](http://www.mulhouse-alsace.fr/fr/carte-m2a)).

## LES TRAVAUX A ENTREPRENDRE :

- :: Ils doivent garantir une amélioration de la **performance énergétique** de votre logement d'au moins 30%.
- :: Ils doivent être intégralement **réalisés** par des **professionnels** du bâtiment.
- :: Ils doivent être compris dans la **liste des travaux recevables** ([www.anah.fr](http://www.anah.fr), rubrique Les aides).
- :: Ils ne doivent **pas** avoir commencé **avant le dépôt de votre dossier**.

## EXEMPLE :

De **quel montant d'aides** pouvez-vous bénéficier au maximum pour un projet de travaux de 20 000€ HT ?

Anah : 10 000€

+ Aide à la solidarité écologique : 2 000€

+ m2A : 1 000€

**Vous bénéficiez au maximum de 13 000€ d'aides.**

Pour financer le reste à charge, il est également possible, sous certaines conditions, de bénéficier d'un **prêt à taux zéro**, d'aides de la CAF ou de la Caisse Régionale de retraites.

**Une avance est possible dès le début des travaux !**

## COMMENT ECONOMISER DE L'ENERGIE ?

- :: **Améliorez l'isolation** de votre habitation (sol, mur, toiture, double vitrage et étanchéité des fenêtres) et veillez à sa bonne ventilation : vous réaliserez jusqu'à 30% d'économies sur vos factures d'énergie.
- :: **Remplacez** votre **ancienne chaudière** par un matériel neuf pour économiser jusqu'à 20% sur votre consommation. Un entretien régulier vous garantit 5% d'économies supplémentaires.
- :: **Chauffez un petit degré en moins** pour réduire votre consommation énergétique de près de 7%.
- :: **Rénovez globalement** (appareil de chauffage, isolation...) pour être plus efficace et faire des économies immédiates plus importantes.

